

# COVID - 19 / PROTÉGEONS-NOUS !

FICHE PRATIQUE  
PHARMACIENS N°02

CAMPAGNE DE VACCINATION ANTI-GRIPPE  
2020-2021



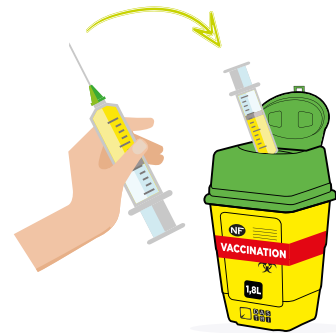
## LES DÉCHETS ISSUS DES VACCINS ANTI-GRIPPE COMMENT LES ÉLIMINER ?

1



J'inscris sur la boîte DASTRI : « **vaccination** » pour me permettre de la **distinguer plus facilement**.

2



Je peux déposer **jusqu'à 96 seringues usagées issues de la vaccination**, dans une grande boîte DASTRI.

3



### JE SUIS POINT DE COLLECTE DASTRI

Une fois la **boîte remplie**, je la dépose dans un **carton de 50L accueillant déjà d'autres boîtes** rapportées par votre patientèle.

### JE NE SUIS PAS POINT DE COLLECTE DASTRI

Je **rapporte les boîtes fermées définitivement** dans un point de collecte DASTRI.

[www.dastri.fr/nous-collectons](http://www.dastri.fr/nous-collectons)

JE CLIQUE

4

Je déclare le **nombre de vaccins et de boîtes utilisées** à la fin de la campagne.



Étape indispensable pour **télécharger le « bon de prise en charge DASTRI »**, à présenter en cas de contrôle.

### RAPPEL

### LES DAS\* ET EPI\*\*



masque



gant



pansement



compresse

À enfermer dans un **sac plastique pour ordures ménagères et à conserver 24h avant de les jeter dans la poubelle**.

\*DAS : Déchets d'Activité de Soins

\*\*EPI : Équipement de Protection Individuelle



NOUS CONTACTER

[www.dastri.fr/contact](http://www.dastri.fr/contact) f | t | in